

12L11

Lac Allard

Légende

Carte des titres miniers

- Statut:**
A-Actif, S-Suspendu, K-En renvoi, Y-Proposition de conversion
D-Terrain visé par une demande de désignation, E-Exploité
B-Abandonné, N-Refus de renouveler, Z-Désarmement, R-Révoqué
P-En attente de renouvellement, U-Refusé
- Statut:**
A-Actif, S-Suspendu, K-En renvoi, D-En demande, E-Exploité
N-Refus de renouveler, Z-Désarmement
R-Révoqué, B-Abandonné, U-Refusé
- Statut:**
A-Actif, S-Suspendu, K-En renvoi, D-En demande, E-Exploité
N-Refus de renouveler, Z-Désarmement
R-Révoqué, B-Abandonné, U-Refusé
- Statut:**
A-Actif, S-Suspendu, K-En renvoi, D-En demande, E-Exploité
N-Refus de renouveler, Z-Désarmement
R-Révoqué, B-Abandonné, U-Refusé
- Statut:**
A-Actif, S-Suspendu, K-En renvoi, D-En demande, E-Exploité
N-Refus de renouveler, Z-Désarmement
R-Révoqué, B-Abandonné, U-Refusé
- Statut:**
A-Actif, S-Suspendu, K-En renvoi, D-En demande, E-Exploité
N-Refus de renouveler, Z-Désarmement
R-Révoqué, B-Abandonné, U-Refusé
- Statut:**
A-Actif, S-Suspendu, K-En renvoi, D-En demande, E-Exploité
N-Refus de renouveler, Z-Désarmement
R-Révoqué, B-Abandonné, U-Refusé
- Statut:**
A-Actif, S-Suspendu, K-En renvoi, D-En demande, E-Exploité
N-Refus de renouveler, Z-Désarmement
R-Révoqué, B-Abandonné, U-Refusé
- Statut:**
A-Actif, S-Suspendu, K-En renvoi, D-En demande, E-Exploité
N-Refus de renouveler, Z-Désarmement
R-Révoqué, B-Abandonné, U-Refusé
- Statut:**
A-Actif, S-Suspendu, K-En renvoi, D-En demande, E-Exploité
N-Refus de renouveler, Z-Désarmement
R-Révoqué, B-Abandonné, U-Refusé

- Substance extraite**
G) Gravier, O) Dolomite, U) Autre
I) Inconnu, P) Pierre concassée, X) Calcite
C) Calcaire, J) Terre jaune, R) Résidu miniers
D) Pierre dimensionnelle, M) Marbre, S) Sable
E) Minéral de silice, N) Terre noire, T) Tourbe
- Statut du site d'extraction**
O) Ouvert sous conditions, O) Ouvert, F) Fermé, N) Non autorisé, T) En traitement

- Contrainte à l'activité minière**
 Terrain réservé à l'État ou soustrait au zonement et à la désignation sur carte
ou par l'effet d'une autre loi
 Périmètre urbanisé
 Terrain soustrait au zonement et à la désignation sur carte
par arrêté ministériel
ou en vertu de l'exploitation minière pour le pétrole
et le gaz naturel (voir permis)
 Terrain ou le droit de jouir ou de disposer sur carte
est temporairement occupé
 Terrain faisant l'objet d'un renvoi au ministre
 Terrain incompatible avec l'activité minière
- Contrainte mineure**
 Terrain où l'exercice d'activités minières est assujéti
à des conditions et obligations déterminées par le ministre
 Terrain faisant l'objet d'une étude par le ministre

- À titre indicatif**
 Information à titre indicatif
- Entente d'Eeyou Istchee Baie-James**
 Terres de catégorie II
 Terres de catégorie III
- Entente Première Nation Abitibiwinni**
 Entente Pilagan
- Entente de principe d'ordre générale (EPOG)**
 Nissanan de Béasimie, Essipit, Mashedish, Nutsishuan

- Frontières**
- - - Frontière internationale
- - - Frontière interprovinciale
- - - Frontière Québec-Terre Neuve et Labrador (cette frontière n'est pas définitive)
- Déclaration moyenne approximative
au centre de la carte en 1998
selon de 23'32" ouest avec une
variation annuelle déclinatoire de 6.5"
Système de référence géodésique North American 1983
Projection UTM (Universal Transverse Mercator)
ZONE 20
48°30'00" Coordonnée géographique
648000m E. Coordonnée UTM. Zone 20

Echelle 1:50 000
0 1000 2000 3000
mètres

AVIS IMPORTANT
Le fond topométrique de cette carte est une compilation de
différents levés et ne doit jamais être utilisée au même titre qu'un
plan signé par un arpenteur-géomètre. D'autre part, la localisation
des titres miniers n'a pas de valeur légale et ne peut être utilisée
qu'à titre indicatif. En conséquence le Ministère de l'Énergie
et des Ressources naturelles décline toute responsabilité
pouvant résulter de l'utilisation de cette carte et ne garantit
aucunement l'exactitude des données qui y sont exprimées.

13.03	13.14	13.14
13.12	13.11	13.10
13.09	13.09	13.07

